

NEWSLETTER HIVER

29.08.2022

Mesdames, Messieurs

Certains d'entre vous sont déjà en train de préparer la prochaine saison d'hiver 2022/23. Dans ce contexte, nous souhaitons vous informer, entre autres, sur les possibilités de signalisation supplémentaires pour les itinéraires de SuisseMobile et vous fournir du matériel pour l'évaluation ou l'aménagement des chemins de randonnée hivernale et des itinéraires de raquettes à neige.

*** Évaluation du chemin de randonnée hivernale et itinéraire de raquettes à neige

Pour l'aménagement ainsi que l'évaluation des chemins de randonnée hivernale et des itinéraires de raquettes à neige balisés, Suisse Rando a élaboré deux listes de contrôle ([chemin de randonnée hivernale](#) | [itinéraire de raquettes à neige](#)) en collaboration avec SuisseMobile.

Pour les offres existantes, il est recommandé à l'organe responsable de parcourir chaque chemin au moins une fois par saison (plutôt au début) et de le contrôler à l'aide de la liste de contrôle. En outre, les constatations et les mesures qui en découlent peuvent être décrites en détail dans les fiches de notification prévues à cet effet.

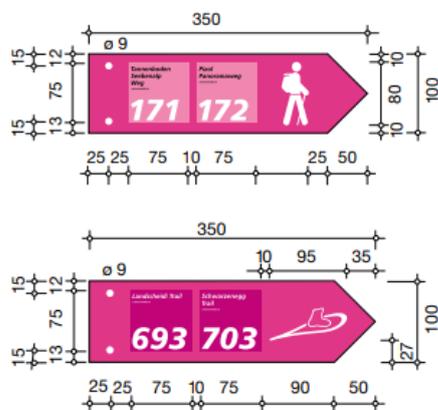
Les deux listes de contrôle sont également disponibles en [italien](#).

*** Possibilité de signalisation supplémentaire pour les itinéraires de SuisseMobile

Dès la saison prochaine, les instances responsables des offres hivernales de SuisseMobile disposeront d'une possibilité de signalisation supplémentaire. Si deux chemins de randonnée hivernale ou deux itinéraires de raquettes à neige sont parallèles sur un même tronçon, ils peuvent être signalés au moyen d'un indicateur de direction plus long (350x100x5 mm), sur lequel deux champs d'itinéraire ont de la place.

Pour illustrer cela ainsi que d'autres possibilités de signalisation, vous trouverez divers schémas pour le balisage dans l'aide-mémoire « [Signalisation supplémentaire de chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige](#) ».

[HEIZ Schriften AG](#) ou [Sommerhalder Thun AG](#) fabriquent sur demande ces indicateurs de direction au format spécial de 350 x 100 x 5 mm. La liste de tous les fabricants et fournisseurs de matériel de signalisation hivernale peut être téléchargée [ici](#).



*** Modèle d'impression du panneau d'information de départ

Selon le guide « Chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige », un panneau d'information de départ est nécessaire pour les itinéraires de raquettes à neige et recommandé pour les chemins de randonnée hivernale. Un exemple de panneau d'information de départ se trouve dans le guide à la page 49, le modèle peut être téléchargé [ici](#).

Les données d'impression pour un panneau peuvent être créées par un ou une graphiste, sur la base d'une carte (p. ex. capture d'écran à partir du site Internet de SuisseMobile), d'un profil d'altitude et - si disponible - d'un [champ de désignation d'itinéraire](#). Sur demande, des modèles d'impression pour des panneaux individuels ou pour des commandes groupées peuvent également être réalisés via Suisse Rando. Il faut compter environ 200 CHF pour un modèle d'impression individuel.

*** Contacts Suisse Rando et SuisseMobile

Si vous avez des questions, des souhaits ou des demandes diverses, n'hésitez pas à nous contacter.

- Suisse Rando (Suisse alémanique) : Daniela Rommel, daniela.rommel@schweizer-wanderwege.ch, 031 370 10 28
- Suisse Rando (Suisse romande) : Leandro Oetiker, leandro.oetiker@schweizer-wanderwege.ch, 031 370 10 32
- SuisseMobile : Michael Bur, michael.bur@schweizmobil.ch, 031 313 02 84

Nous vous remercions pour vos efforts concernant les chemins de randonnées hivernales et les itinéraires de raquettes à neige et vous souhaitons un bon début de saison d'hiver (en pensée).

Meilleures salutations

Daniela Rommel

Responsable infrastructure /

Chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige



Monbijoustrasse 61, 3007 Berne

www.suisse-rando.ch

T : 031 370 10 20 | D : 031 370 10 28 | daniela.rommel@suisse-rando.ch

Compte de dons PC 40-14552-5 | IBAN CH48 0900 0000 4001 4552 5